

Diplôme d'établissement Management de projets en technologies et services pour l'autonomie

Présentation

Publics / conditions d'accès

Prérequis :

La formation est accessible aux titulaires d'un diplôme de niveau Bac+5 ou d'un Bac+3 et justifiant d'une expérience significative d'au moins 10 ans dans le champ de l'action sociale ou de la santé. Le niveau 6 du test Bulats (ou équivalent CECRL B1) est exigé pour l'entrée en formation.

Principales formations concernées :

- diplômes d'ingénieurs (technologies de l'autonomie, domotique, robotique, NTIC),
- diplômes universitaires (activité physique adaptée, ergonomie, gérontologie, gériatrie, ergothérapie),
- Formations supérieures des métiers du social DEIS, CAFDES
- diplôme d'architecture.

Objectifs

Le Mastère spécialisé *Management de projets en technologies et services pour l'autonomie* s'inscrit dans le champ de la silver économie et donne accès à des métiers émergents hautement qualifiés.

Il s'agit de former des cadres de haut niveau capables de répondre à la demande du secteur de l'autonomie en associant des compétences incontournables liées au vieillissement et à la perte d'autonomie, autour de trois thématiques principales :

- une thématique *médicale* (pathologies du vieillissement et impacts psycho-socio-physiques),
- une thématique *technologique* (les systèmes décisionnels pour l'assistance aux personnes en perte d'autonomie),
- et une thématique *socio-économique* (les modèles socio-économiques pour le financement et la prise en charge de l'économie du vieillissement).

La formation porte sur la connaissance des services innovants et des technologies nouvelles de santé à domicile et d'autonomie en lien direct avec les grandes mutations actuelles de notre système de santé. Cette formation propose une approche pluridisciplinaire visant à promouvoir l'intégration et l'utilisation des technologies innovantes de communication, de compensation et de prévention, afin de contribuer au bien-être, au maintien de l'autonomie, à la qualité de vie des personnes quels que soient leur environnement (domicile et vie communautaire), établissement d'hébergement, établissement de soins.

Compétences

- Assister le prescripteur ou le porteur de projet dans la définition de l'objectif d'un projet d'implantation de technologies pour l'autonomie.
- Participer à la définition des objectifs stratégiques et des besoins fonctionnels et techniques au regard des besoins du maître d'ouvrage.
- Aider à la rédaction d'un cahier des charges.
- Proposer et/ou valider des architectures, des services ou des produits technologiques.
- Participer à la sélection de solutions techniques et technologiques adéquates.
- Mobiliser les acteurs des réseaux partenaires du projet (les bailleurs sociaux, les syndicats et fédérations professionnelles, les architectes, promoteurs, ou encore des bureaux d'études spécialisés dans divers secteurs comme, par exemple, la domotique, CNR Santé).
- Identifier les contraintes et les exigences de qualité en fonction des besoins des bénéficiaires.

Mis à jour le 24-04-2024



Code : DIE7000A

75 crédits

Diplôme d'établissement

Responsabilité nationale :

EPN12 - Santé solidarité /
Sandra BERTEZENE

Niveau CEC d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Niveau CEC de sortie : Sans

niveau spécifique

Mode d'accès à la certification :

- Validation des Acquis de l'Expérience
- Formation continue
- Contrat de professionnalisation

NSF : Spécialités plurivalentes des services (300) , Spécialités plurivalentes des services aux personnes (330)

Métiers (ROME) :

Contact national :

Cnam Grand-Est

4 rue du Dr Heydenreich

CS 65228

54052 Nancy Cedex

03 83 85 52 64

Frédérique Blott

frederique.blott@cnam.fr

- Identifier les impacts organisationnels au sein du projet.
- S'assurer de la faisabilité de la mise en œuvre du projet sur tous les aspects :
 - organisationnels ;
 - juridiques ;
 - budgétaires ;
 - de planification et de ressources.
- Garantir la coordination et le pilotage durant toute la durée de vie du projet.
- Contrôler et réceptionner les prestations fournies par le maître d'œuvre, les téléassisteurs, les distributeurs physiques ou on-line, depuis les phases de spécification d'avant-projet, de rédaction des cahiers des charges jusqu'aux dossiers des produits livrés.
- Garantir l'évaluation du projet, participer à l'analyse d'impacts sur l'organisation et les processus de travail.
- Assister le déploiement de solutions et la conduite du changement.
- Communiquer sur l'avancée du projet.
- Animer une équipe.

Enseignements

75 ECTS

Les aspects médico-sociaux de la perte d'autonomie	USSO1Q
	4 ECTS
Approche de la gérontologie	USSO1R
	4 ECTS
Organisation sanitaire et médico-sociale du travail auprès des personnes âgées	USSO1W
	5 ECTS
Les technologies au service de l'autonomie	USSO1M
	8 ECTS
L'écosystème des technologies pour l'autonomie	USSO1T
	5 ECTS
Modèles socio-économiques pour le déploiement des technologies	USSO1X
	4 ECTS
Les conditions juridiques et éthiques du développement des technologies	USSO1V
	5 ECTS
Management et direction de projets	USSO1P
	10 ECTS
Thèse professionnelle	UASO09
	30 ECTS